

ANNEXE 1 – VERIFICATION DE RESSOURCES

BOURSES LYCEE 2023-2024

**DOSSIER A REMETTRE A L'ETABLISSEMENT OBLIGATOIREMENT
AVANT LE 19 OCTOBRE 2023**

Dossier remis à Mme, M.

Le / / 2023

Dossier réceptionné par l'établissement le.....

Cachet de l'établissement

CADRE A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT

ETABLISSEMENT 2023/2024 (nom, ville) :

Nom et Prénom du boursier :

Date de naissance : INE :

Classe suivie en 2022/2023 : Etablissement :

Classe suivie en 2023/2024 :

CADRE A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Nom et Prénom du responsable légal :

père mère tuteur autre L'enfant est-il placé (famille d'accueil, foyer, tiers) Oui Non

Adresse :

Code postal : Commune :
.....

Téléphone : Courriel :

Profession : En activité : Oui Non

Nom et Prénom de votre conjoint, partenaire de pacs, compagne (non) :

Profession : En activité : Oui Non

Situation familiale : marié(e) pacsé(e) en couple, concubinage séparé(e)

depuis le/...../...

CADRE RESERVE AU SERVICE DES BOURSES

Enfants	Ressources

RENSEIGNEMENTS POUR DETERMINER LES CHARGES DU FOYER

Nom et prénom des enfants à charge (y compris le boursier)	Date de naissance	Situation actuelle (établissement fréquenté, profession)

BAREME DES BOURSES NATIONALE DE LYCEE

- 1- Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le(les) avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022 du foyer.
- 2- Les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier à nouveau d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2022 à ne pas dépasser	20 127€	21 674€	24 769€	28 641€	32 511€	37 157€	41 801€	46 446€

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation).

Je soussigné(e)..... le père.....ou la mère.....ou le représentant(e) de l'enfant certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :

Date et signature :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

Dans tous les cas

Une photocopie complète de votre (vos) avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022

Selon votre situation	Pièces à fournir
1) Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	La copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée.
2) Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 de votre concubin(e).
3) Vous êtes divorcé(e) ou séparé(e) du parent de l'enfant pour lequel vous demandez la bourse et vous vivez en concubinage	Même pièce que pour la situation n° 2
4) Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2022	- Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge. - Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
5) En cas de changement de votre situation familiale (strictement limité à : décès de l'un des parents, divorce ou séparation attestée, résidence exclusive de l'enfant modifiée par décision) qui entraînera une diminution de ressources du foyer fiscal en 2023	- Justificatif de modification de situation familiale. - Avis d'imposition 2023 sur les revenus de 2022
6) Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	- La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille. - Attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge.